**Modèle de lettre adressée à la Fédération de football**

**Comité exécutif de la FIFA, 3-4 octobre : Préoccupations concernant les joueurs et les ouvriers au Qatar impliqués dans les préparatifs de la Coupe du monde 2022**

La présente lettre vous est adressée au nom du [NOM DU SYNDICAT] – engagé à défendre les droits des travailleuses et travailleurs en/au [PAYS] et de par le monde.

Nous prenons note des délibérations qui ont lieu au sein de la FIFA concernant les préoccupations liées à la santé des joueurs et des spectateurs suite à la décision de la FIFA de programmer la Coupe du monde 2022 du Qatar durant les mois d’été et la possibilité que cette décision puisse être modifiée.

La CSI, à laquelle le [NOM DU SYNDICAT] est affilié partage pleinement les préoccupations liées à la santé et la sécurité des joueurs et des spectateurs ; nous déplorons, cependant, profondément que la FIFA ne tienne pas compte de la situation considérablement plus grave des ouvriers engagés dans la construction des infrastructures de la Coupe du monde du Qatar. Chaque année au Qatar, l’exposition forcée à des conditions de travail intolérables coûte la vie à des centaines d’ouvriers migrants. La main-d’œuvre immigrée au Qatar est totalement spoliée des droits humains les plus fondamentaux reconnus internationalement qui devraient s’appliquer à tous les travailleurs sans distinction.

Suite à une réunion entre la CSI et le secrétaire général de la FIFA, Jérôme Valcke, en novembre 2011, la FIFA a diffusé un communiqué de presse où elle réitérait : « La FIFA sauvegarde le respect des droits humains et l’application des normes de conduite internationales comme un principe et une partie intégrante de nos activités. »

D’après ce que nous avons cru comprendre, la prochaine réunion du Comité exécutif de la FIFA, les 3 et 4 octobre prochains, devrait aborder la question du choix de la date de la Coupe du monde de football 2022 au Qatar, plus particulièrement à la lumière des températures extrêmement élevées qui y sévissent durant les mois d’été. Nous voudrions rappeler à la FIFA que le fait que 1,2 million de travailleurs migrants soient forcés de travailler dans de telles conditions, sous des températures extrêmes et en l’absence de toute protection et de droits est la cause directe d’au moins une mort par jour en moyenne dans le secteur de la construction. Ce sont ces mêmes travailleurs qui construiront les stades de football de 2022 et qui sont d’ores et déjà en train de bâtir les infrastructures nécessaires pour la Coupe du monde. Le mois de juillet de cette année a vu un nombre record d’ouvriers népalais perdre la vie sous l’effet de la chaleur écrasante. Trente-deux travailleurs sont morts ; une majorité d’entre eux étaient des jeunes hommes d'une vingtaine d'années. Les migrants népalais représentent moins de la moitié de la main-d’œuvre migrante au Qatar, et des rapports provenant d’autres pays indiquent que des nombres similaires d’ouvriers originaires de ces pays perdent leur vie au Qatar.

Des vies humaines ne peuvent être sacrifiées au nom du succès sportif et commercial de la Coupe du monde et nous en appelons à la FIFA, à l’occasion de son Comité exécutif d’octobre, à traduire par des mesures concrètes l’engagement public qu’elle a pris en ce sens. Malgré plus de deux années d’entretiens et de demandes instantes auprès des autorités qataries, celles-ci n’ont pas pris la moindre mesure concrète pour garantir les droits fondamentaux inscrits dans le droit international. La FIFA doit envoyer un message très fort et clair pour faire comprendre au Qatar qu'elle ne permettra pas que la Coupe du monde se déroule sur le dos d’un système d’esclavage moderne qui représente désormais la réalité pour des centaines de milliers de travailleurs migrants dans ce pays. Nous espérons que les changements intervenus récemment aux échelons supérieurs de la hiérarchie qatarie seront annonciateurs de progrès, bien que rien n'indique pour l'instant que ce soit le cas.

Sans les changements nécessaires, plus de travailleurs mourront en construisant l’infrastructure de la Coupe du monde qu’il n’y aura de joueurs en compétition au Mondial.

Nous voudrions aussi saisir cette occasion pour attirer une fois de plus l’attention sur la situation de Zahir Belounis, le joueur franco-marocain dont nous avions présenté le cas à la FIFA en mai de cette année. En dépit des efforts incessants menés pour tenter de trouver une issue juste et équitable dans cette affaire, M. Belounis est toujours maintenu au Qatar contre son gré. Nous sommes convaincus qu’une intervention de la FIFA dans cette affaire permettrait que justice soit rendue.

Aussi, permettez-nous de vous prier instamment et respectueusement, d’user de votre pouvoir d’influence en tant que membre de la FIFA pour :

* Revoir les conditions d’attribution de la Coupe du monde Qatar 2022 aux fins d’assurer le plein respect des droits humains des travailleurs migrants au Qatar, conformément aux Principes et droits fondamentaux au travail de l’Organisation internationale du travail ; et
* Solliciter l’intervention de la FIFA en vue de la libération de M. Zahir Belounis, le footballer franco-marocain détenu au Qatar contre son gré.